



Robe payée en avance et non remise (263€)

Par **tessy05**, le **01/09/2009** à **11:08**

Bonjour,

J'ai eu le coup de foudre pour une robe (pour une cérémonie de bénédiction de couple), dans la boutique BCBG de Maxazria, à Nice étoile, en décembre 2008, d'une valeur de 263 €.

Comme j'hésitais à l'acheter, (elle ne rentrait pas dans mon budget), ils m'ont proposaient de la mettre de côté 48h. Je leur avais expliqué que j'habitais loin et que si je l'a prenait, je ne savais pas quand je pourrais passer pour les retouches. Avec une grande politesse les vendeuses m'ont rassuré en me disant qu'il n'y avait pas de problèmes, ils l'a mettraient dans l'arrière boutique.

Mes parents m'ont offert d'acheter la robe. Mon père est passé la régler (263€). Le vendeur lui a remis une photocopie du ticket de caisse lui indiquant qu'il accrochait l'original à l'emballage. Ils ont gardé la robe, pour que je puisse passer faire les retouches, et ont pris des renseignements tels que mon adresse, et mon numéro de portable...

Lorsque je l'ai ai contacté en juillet, pour passer faire ses fameuses retouches, les vendeuses ont été charmantes mais très ennuyées de ne pas trouver la robe dans l'arrière boutique! Elles ont repris mon numéro de portable et m'ont indiqué qu'elles me rappelaient, j'ai du rappelé à plusieurs reprises.

Je me suis rendue à Nice pour d'autres raisons et j'en ai profité pour passer en boutique, les vendeuses étaient toujours charmantes, mais la responsable agressive et sur la défensive. Je lui ai présenté la photocopie de ticket qu'ils m'avaient remis. Elle m'a rapidement accusé d'être partie, le jour de l'encaissement, avec la robe, et m'a demandé ce qui lui prouver le contraire ! Je lui ai dit que son système n'était pas au point, et que si la robe l'encombraient dans l'arrière boutique, elle aurait pu me joindre sur mon portable! Ils trouvaient bien ma boîte

aux lettres pour m'envoyer des pubs !

Elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas vérifier car le jeune homme qui avait fait cette vente avait été congédié. Mais qu'elle allait contacter le siège, pour voir ce qu'ils pouvaient faire. Elle me rappellerait la semaine qui suivait. Depuis pas de nouvelles.

Je vais les rappeler mais je voudrais savoir qu'elles sont mes droits ? Ai-je perdu la propriété de cette robe en dépassant huit mois pour aller faire les retouches ? Est-ce que cela vous ait déjà arrivé ? Comment cela c'est fini ?

Merci de vos réponses !